



Spécialités : Toutes (Utilisateurs de l'interface d'Accueil)

Annuler une DRE transmise suite à un rejet

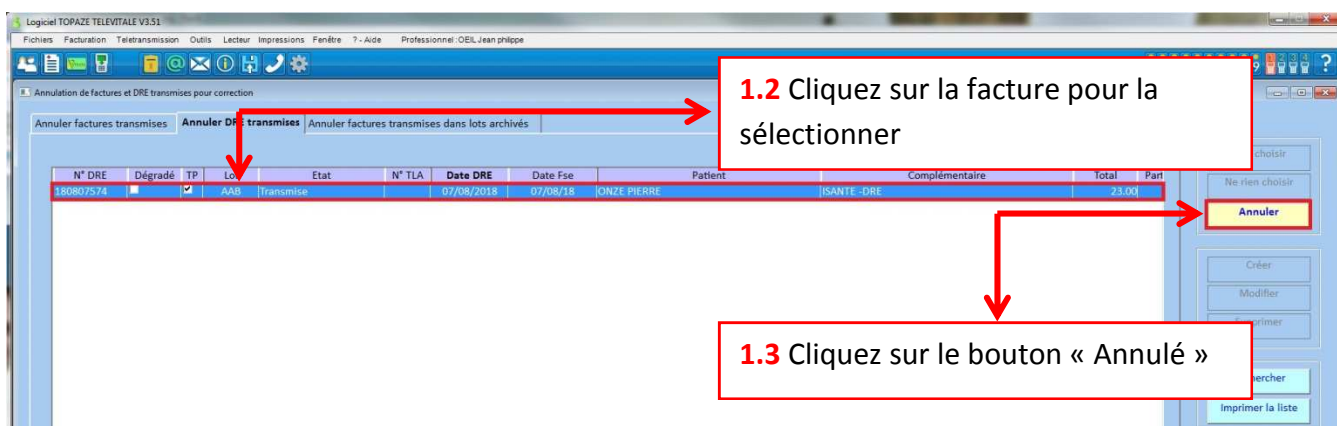
Mise à jour du 19/10/2018

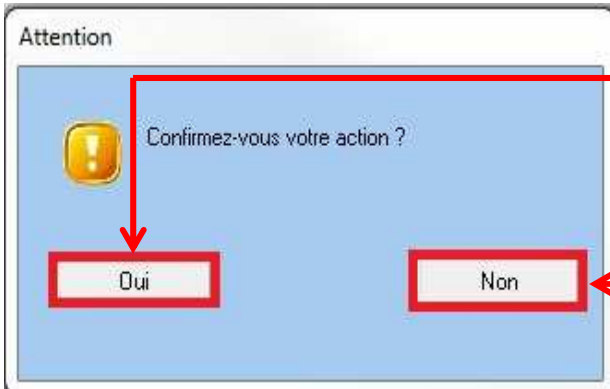


1. Comment faire si ma DRE est rejetée par la complémentaire ?

Si la facture est également rejetée par la caisse, commencez par traiter le rejet de la facture (voir support « Annuler une facture transmise suite à un rejet »).

Ensuite, traitez le rejet de la DRE en suivant les indications ci-dessous :





1.4 Cliquez sur le bouton « OUI » afin de confirmer l'annulation de la facture

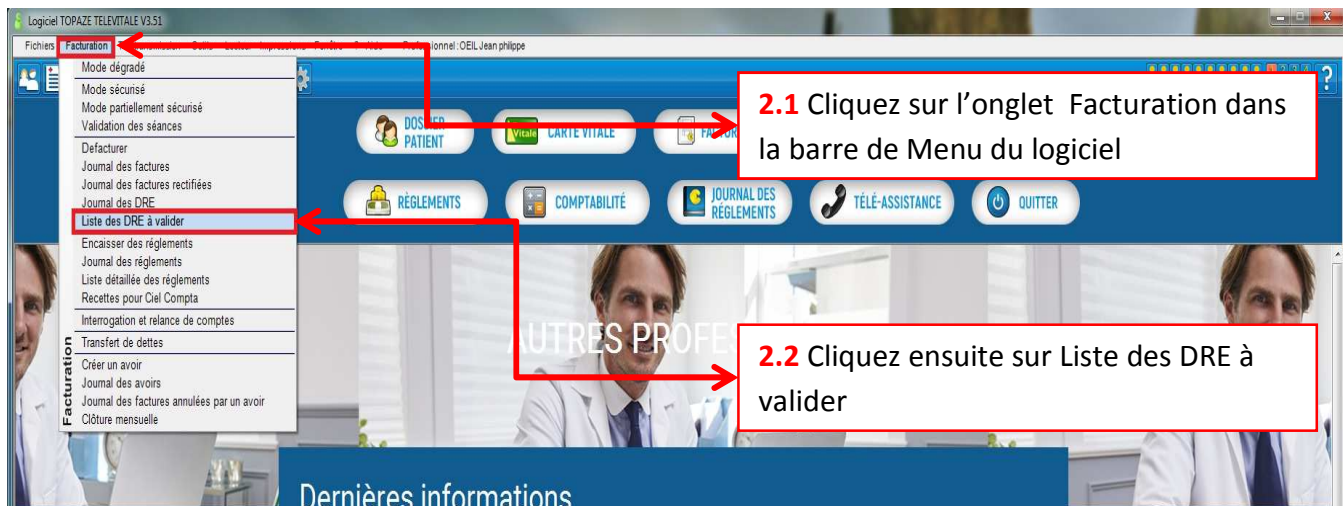
1.5 Cliquez sur le bouton « NON » afin de ne pas valider la demande d'annulation



1.6 Cliquez sur le bouton « OK » afin de valider le changement du numéro de la facture

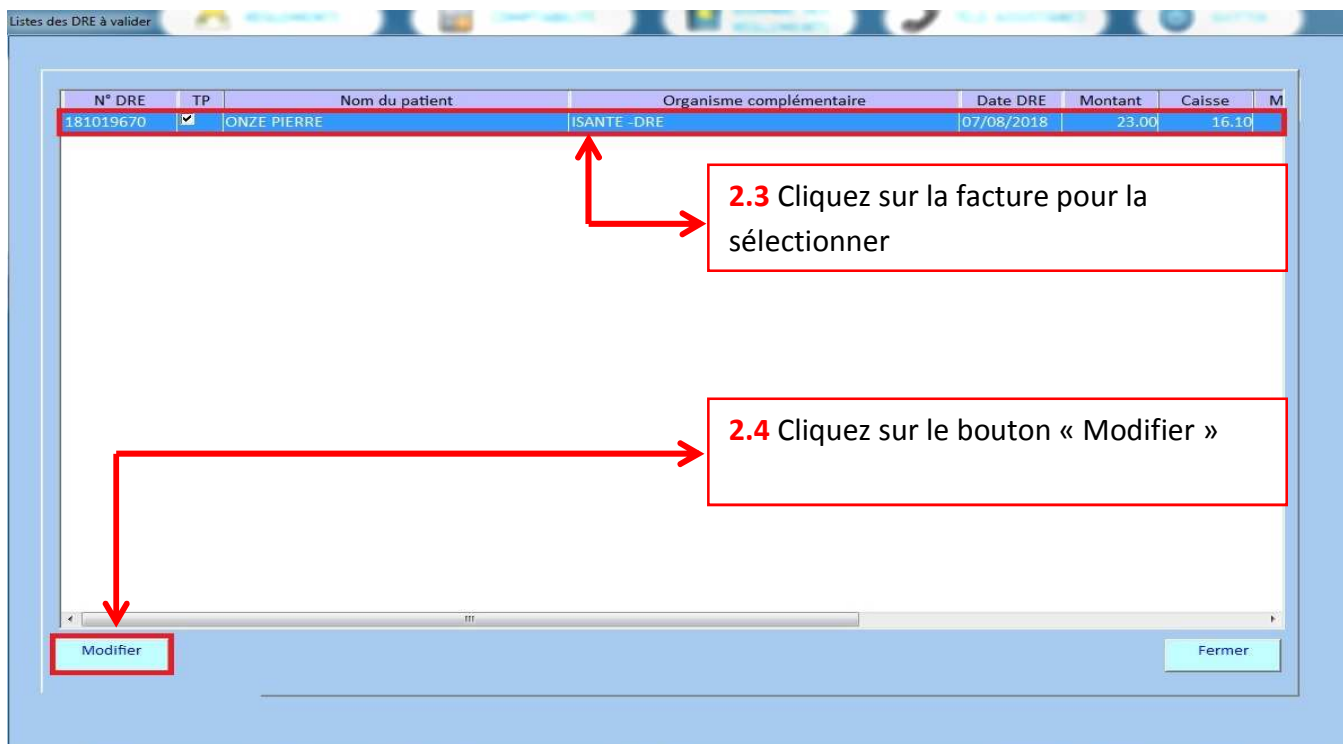
La DRE passe de l'état « transmise » à « saisie » avec un nouveau numéro.

2. Comment corriger la DRE que vous venez d'annuler ?



2.1 Cliquez sur l'onglet Facturation dans la barre de Menu du logiciel

2.2 Cliquez ensuite sur Liste des DRE à valider

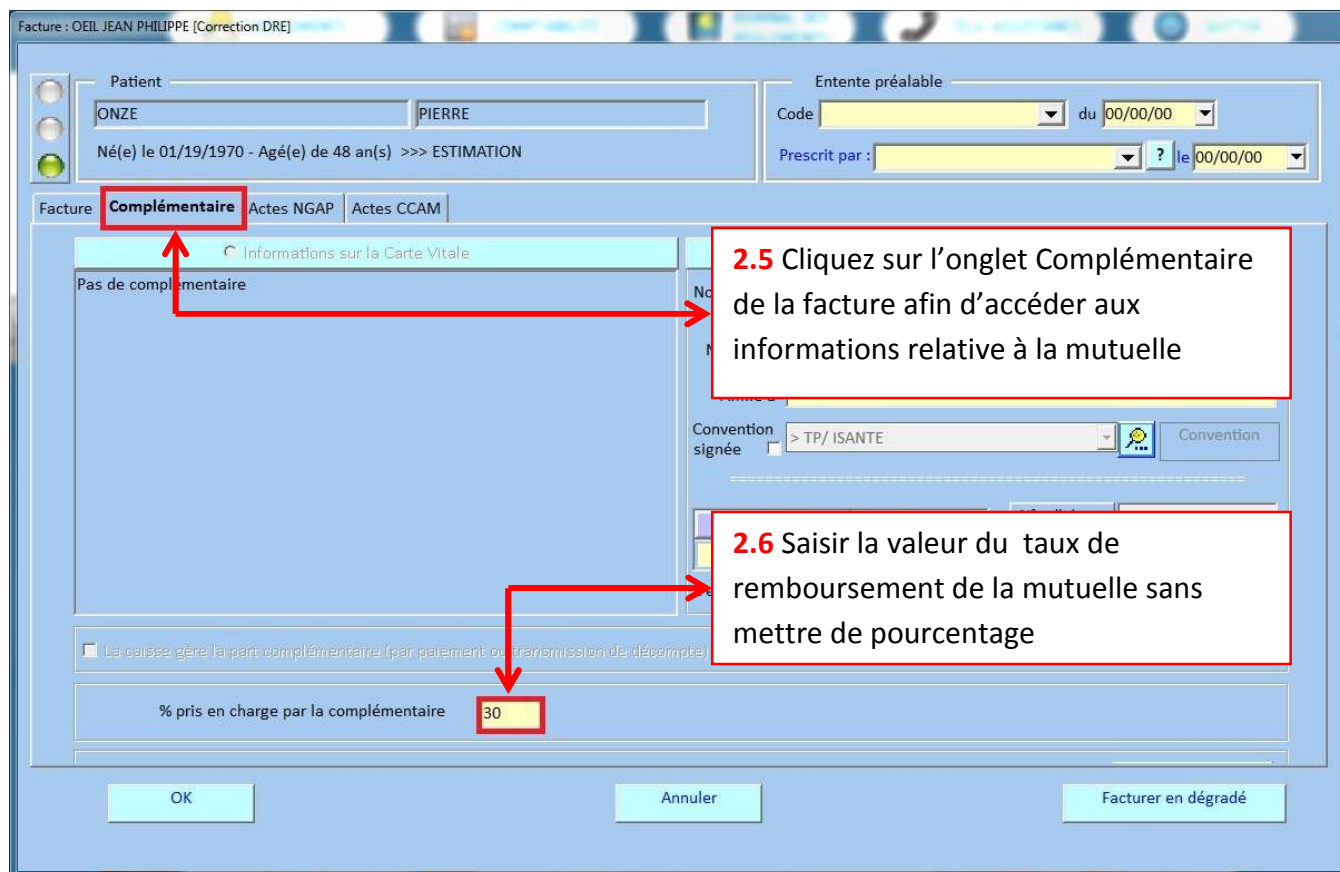


N° DRE	TP	Nom du patient	Organisme complémentaire	Date DRE	Montant	Caisse	M
181019670	<input checked="" type="checkbox"/>	ONZE PIERRE	ISANTE -DRE	07/08/2018	23.00	16.10	

2.3 Cliquez sur la facture pour la sélectionner

2.4 Cliquez sur le bouton « Modifier »

Afin de garder une cohérence avec la facture associée à cette DRE, seul le taux de remboursement de la part complémentaire est modifiable dans l'onglet complémentaire.



Facture : OEIL JEAN PHILIPPE [Correction DRE]

Patient : ONZE PIERRE
Né(e) le 01/19/1970 - Agé(e) de 48 an(s) >>> ESTIMATION

Entente préalable
Code : du 00/00/00
Prescrit par : ? le 00/00/00

Facture : **Complémentaire** Actes NGAP Actes CCAM

Informations sur la Carte Vitale
Pas de complémentaire

Convention signée : TP/ ISANTE

La caisse gère la part complémentaire (par paiement ou transmission de décompte)

% pris en charge par la complémentaire : 30

OK Annuler Facturer en dégradé

2.5 Cliquez sur l'onglet Complémentaire de la facture afin d'accéder aux informations relative à la mutuelle

2.6 Saisir la valeur du taux de remboursement de la mutuelle sans mettre de pourcentage

Pour valider la DRE, dans l'écran de facturation, cliquez sur le bouton « Facturer en dégradé ». Le titre de la fenêtre indique que vous travaillez en mode [Correction DRE] et que seul une DRE sera générée par le logiciel.

Facture : OEIL JEAN PHILIPPE [Correction DRE]

Patient : ONZE PIERRE
Né(e) le 01/19/1970 - Agé(e) de 48 an(s) >>> ESTIMATION

Entente préalable : Code [] du 00/00/00
Prescrit par : [] le 00/00/00

Facture Complémentaire Actes NGAP Actes CCAM

N° 180807574 Du 07/08/2018 Catégorie Facture Sesam-Vitale

Remboursements : Nature d'assurance 10 Maladie
Date Evénement [] N° A.T. : []
Exonération 0 Pas d'exonération
Cadre de remboursement Tiers payant sur part obligatoire et complémentaire

Caisse TEST - Flux CNAMTS CNDA % : 70

Parcours de soins - Déclaration du médecin traitant OUI

La facture est élaborée par le médecin traitant déclaré par le patient

Montants Remboursables : A.M.E. de base [] (hors règlements perçus)


N° DRE	Date	Etat	Type
181019670	07/08/2018	Saisie	Initiale

OK Annuler **Facturer en dégradé**

2.7 Cliquez sur le bouton « Facturer en dégradé ». La carte vitale du patient n'est pas nécessaire

Facturer en dégradé

Information

 Cette facture a déjà été transmise.
Le logiciel va procéder à la création d'une DRE seule.

OK

2.8 Cliquez sur le bouton « OK » pour valider la DRE.

Vous pouvez maintenant mettre en lot puis télétransmettre votre facture DRE en cliquant sur le bouton « Transmettre » du menu de la page d'accueil du logiciel. La DRE sera en attente de mise en lot, dans l'onglet « 4. DRE à transmettre »